



PROGRAMME MIXTE FAO/OMS SUR LES NORMES ALIMENTAIRES

COMITÉ DU CODEX SUR LES ADDITIFS ALIMENTAIRES

Cinquante-deuxième session

Lanzhou, Chine, 2-6 mars 2020

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

La session se tiendra à l'Hôtel Crown Plaza, Lanzhou, Province de Gansu, Chine
du lundi 2 mars à 9h30 au vendredi 6 mars 2020

Les deux réunions du groupe de travail physique se tiendront au même endroit comme suit : 1) la *Norme générale pour les additifs alimentaires*, le vendredi 28 février (9-18 heures) et le samedi 29 février (9-12h30) ; et ii) Confirmation/Alignement des dispositions relatives aux additifs alimentaires, le samedi 29 février 2020 (14h30-18 heures).

Point de l'ordre du jour	Objet	Cote du document
1	Adoption de l'ordre du jour	CX/FA 20/52/1
2	Questions découlant de la Commission du Codex Alimentarius et d'autres organes subsidiaires	CX/FA 20/52/2
3(a)	Questions d'intérêt découlant de la FAO et l'OMS et de la 87 ^e réunion du Comité mixte FAO/OMS d'experts des additifs alimentaires (JECFA)	CX/FA 20/52/3
3(b)	Avant-projet de normes d'identité et de pureté des additifs alimentaires découlant de la 87 ^e réunion du JECFA	CX/FA 20/52/4
	- Observations à l'étape 3	CX/FA 20/52/4 Add.1
4(a)	Confirmation et/ou révision des limites maximales des additifs alimentaires et les auxiliaires technologiques dans les normes Codex	CX/FA 20/52/5
4(b)	Alignement des dispositions relatives aux additifs alimentaires des normes de produits : rapport du groupe de travail électronique (GTE) sur l'alignement	CX/FA 20/52/6
5(a)	<i>Norme générale pour les additifs alimentaires</i> (NGAA): Rapport du GTE sur la NGAA	CX/FA 20/52/7
5(b)	<i>Norme générale pour les additifs alimentaires</i> (NGAA): Propositions de nouvelles et /ou la révision des dispositions relatives aux additifs alimentaires (réponses à la CL 2019/40-FA)	CX/FA 20/52/8
5(c)	Poursuite des débats sur les dispositions pertinentes pour les édulcorants associées à la note 161	CX/FA 20/52/9

Veuillez noter qu'il n'y aura pas de distribution de documents de travail à travers la liste de distribution du Codex (Codex-L). En revanche, les invitations, les ordres du jour et les rapports seront distribués aux membres et observateurs. Tous les documents de travail et tout nouveau document non mentionné sur cet ordre du jour provisoire, y compris toute autre information destinée aux délégués, seront publiés sur la page des réunions du site Internet du Codex dès qu'ils seront disponibles.

Cet ordre du jour provisoire ne sera pas mis à jour.

Les documents de travail ne seront pas imprimés et les délégués sont priés d'apporter à la réunion tous les documents qui leur ont été distribués car aucune copie imprimée ne sera disponible lors de la session. Page des Réunions et rapports – CCFA52

Point de l'ordre du jour	Objet	Cote du document
5(d)	Information générale sur la disposition des données relatives aux nitrates et aux nitrites (réponses à la CL 2019/49-FA)	CX/FA 20/52/10
6	Avant-projet de révision du <i>Système International de Numérotation</i> (SIN) des additifs alimentaires (CAC/GL 36-1989)	CX/FA 20/52/11
	- Observations à l'étape 3	CX/FA 20/52/11 Add.1
7	Proposition d'additions et de modifications à la Liste prioritaire des additifs alimentaires proposés pour évaluation par le JECFA (réponses à la CL 2019/41-FA)	CX/FA 20/52/12
8	État d'avancement et analyse du système en ligne de la NGAA concernant l'approche de ne pas citer les normes de produits correspondantes	CX/FA 20/52/13
9	Autres questions et travaux futurs	
10	Date et lieu de la prochaine session	
11	Adoption du projet de rapport	

DOCUMENTS D'INFORMATION

Document d'information pour le débat sur la NGAA	FA/52 INF/01
Document d'information sur les dispositions relatives aux additifs alimentaires dans les normes de produits	FA/52 INF/02

NOTES RELATIVES À L'ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

Point 4 de l'ordre du jour: Les documents énumérés au point 4 (a-b) de l'ordre du jour serviront de base au débat au sein du Groupe de travail physique sur la confirmation/l'alignement. Le rapport de ce groupe de travail physique sera disponible en tant que document de séance lors de la session et sera examiné sous ce point.

Point 5 de l'ordre du jour: Les documents énumérés au point 5 (a-b) de l'ordre du jour serviront de base au débat au sein du Groupe de travail physique sur la NGAA. Le rapport de ce groupe de travail physique sur la NGAA sera disponible en tant que document de séance lors de la session et sera examiné sous ce point.